



L'agence
d'urbanisme
du Territoire
de Belfort

2026

Programme partenarial



AUTB, mai 2026

Photographies : AUTB
sauf p.10 : 4Vents pour la Sodeb

Le mot de la Directrice	4
Connaissez-vous l'AUTB ?	4
Le programme partenarial	6
Axe 1/ <i>Observer les territoires et suivre leurs évolutions</i>	8
Axe 2/ <i>Agir avec les collectivités face aux enjeux climatiques et sanitaires</i>	12
Axe 3/ <i>Accompagner la transformation des territoires par la planification urbaine</i>	18
Axe 4/ <i>Guider les collectivités dans leurs projets et dans la redynamisation de leur territoire</i>	20
Axe 5/ <i>Animer, fédérer, accélérer : un écosystème partenarial en mouvement</i>	23
Gouvernance	26
Équipe	28

LE MOT DE LA DIRECTRICE



L'aménagement du territoire revient sur le devant de la scène locale

L'aménagement du territoire est un point de référence pour les acteurs de la fabrique urbaine, mais reste difficile à circonscrire pour beaucoup d'élus : le définir suppose méthode et clarté pour permettre une discussion constructive.

C'est la mission confiée en mai 2025 par François Rebsamen, alors ministre de l'Aménagement du territoire, à Dominique Faure, ancienne ministre des Collectivités territoriales et de la Ruralité.

La mission visait à dessiner les grands axes d'**une politique d'aménagement du territoire 'renouvelée', dès 2026.**

Le rapport final remis le 29 janvier 2026 à Françoise Gatel, nouvelle ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, propose notamment l'adoption d'une stratégie à horizon 2035 et 2050, afin de favoriser une projection collective tenant compte des enjeux sociaux, économiques et écologiques, aux niveaux national et territorial.

Une base de travail pour une politique qui reste à mettre en œuvre...

Localement, la campagne des municipales de 2026 a remis au cœur du débat les enjeux d'aménagement : revitalisation du commerce, verdissement de la ville, cadre de vie, logement, mobilités, adaptation aux transitions écologique et sociale.

Ce retour explicite dans le débat public a été particulièrement réjouissant pour les urbanistes que nous sommes, rappelant que **penser l'avenir des communes suppose une vision d'ensemble et une action cohérente.**

Or, nombre d'élus raisonnent encore en réponse immédiate : ouvrir ou fermer une classe, accueillir un médecin, autoriser un lotissement, traiter une friche...

Ces décisions indispensables ne suffisent pas à structurer durablement le territoire. L'aménagement suppose une vision à long terme, fondée sur des projections démographiques à 15 ou 20 ans, la structuration de polarités, l'organisation des mobilités et l'adaptation aux enjeux climatiques.

Intervenir sans stratégie globale peut générer des coûts significatifs : lotissements mal positionnés, infrastructures onéreuses, urbanisation diffuse, explosion des coûts de mobilité, réhabilitations sans cohérence spatiale.

Dans ce contexte, **l'appui d'une ingénierie locale spécialisée, comme l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB), est précieux.**

Dans notre département, où la connaissance fine des communes fait la différence, cette expertise permet de proposer des solutions adaptées et cohérentes, **en optimisant les ressources publiques.**

L'agence d'urbanisme : là où vos idées rencontrent le territoire

L'Agence intervient en amont des projets : diagnostics partagés, projection, recommandations et évaluation de faisabilité.

Dans le pré-opérationnel, elle aide à problématiser et scénariser les projets d'aménagement, de recomposition ou d'optimisation d'un quartier, d'un îlot ou d'un espace public.

En identifiant potentiels et limites, elle permet des décisions éclairées.

Elle maîtrise l'ensemble des dimensions d'un projet, croise les thématiques selon les enjeux et attentes, et propose des solutions réalistes et adaptées aux spécificités du territoire.

Elle accompagne également l'évolution des règles d'urbanisme.

Une agence à vos côtés, à toutes les échelles

À l'échelle régionale, intercommunale ou communale, jusqu'à la rue ou la place du village, l'Agence intervient pour dynamiser le territoire dans le cadre d'un plan-guide, anticiper le développement ou accompagner des projets ciblés (habitat, commerce, mobilités), en intégrant le ressenti des habitants et des élus.

À la lecture de notre programme de travail, vous découvrirez la diversité de nos études. Stratégiques ou opérationnelles, elles ont pour objectif commun de répondre aux besoins spécifiques des territoires et des acteurs locaux.

La directrice de l'Agence,
Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE

CONNAISSEZ-VOUS L'AUTB ?

L'AUTB est **l'organisme d'études et d'ingénierie** qui accompagne l'agglomération belfortaine et les collectivités du Territoire de Belfort depuis plus de 45 ans.

Par sa forme associative, l'AUTB fonde son action **au service des collectivités, dans l'accompagnement de leurs projets de territoire.**

Un outil pour qui ?

Les élus et les techniciens à toutes les échelles : communes, intercommunalités, département, région, pôle métropolitain, services de l'État, autres partenaires ayant des missions d'intérêt général.

Pourquoi adhérer ?

Disposer d'un appui technique et réglementaire

L'Agence est dotée d'une équipe pluridisciplinaire (urbanistes, juristes, architectes, géographes, sociologues, etc.) et notamment de personnes capables de traiter des questions complexes d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de planification (élaboration et gestion des documents d'urbanisme).

Accéder à la donnée

L'Agence possède des données précises et actualisées, qu'elle peut communiquer et à partir desquelles elle réalise des études sur des sujets comme la démographie, le logement, l'économie locale, la mobilité ou l'environnement.

Ces données permettent de comprendre l'évolution d'un territoire et d'anticiper ses besoins futurs.

Mutualiser les études et réduire les coûts

L'Agence réalise des études pour ses membres, ce qui permet un partage des coûts des études et des expertises entre les collectivités.

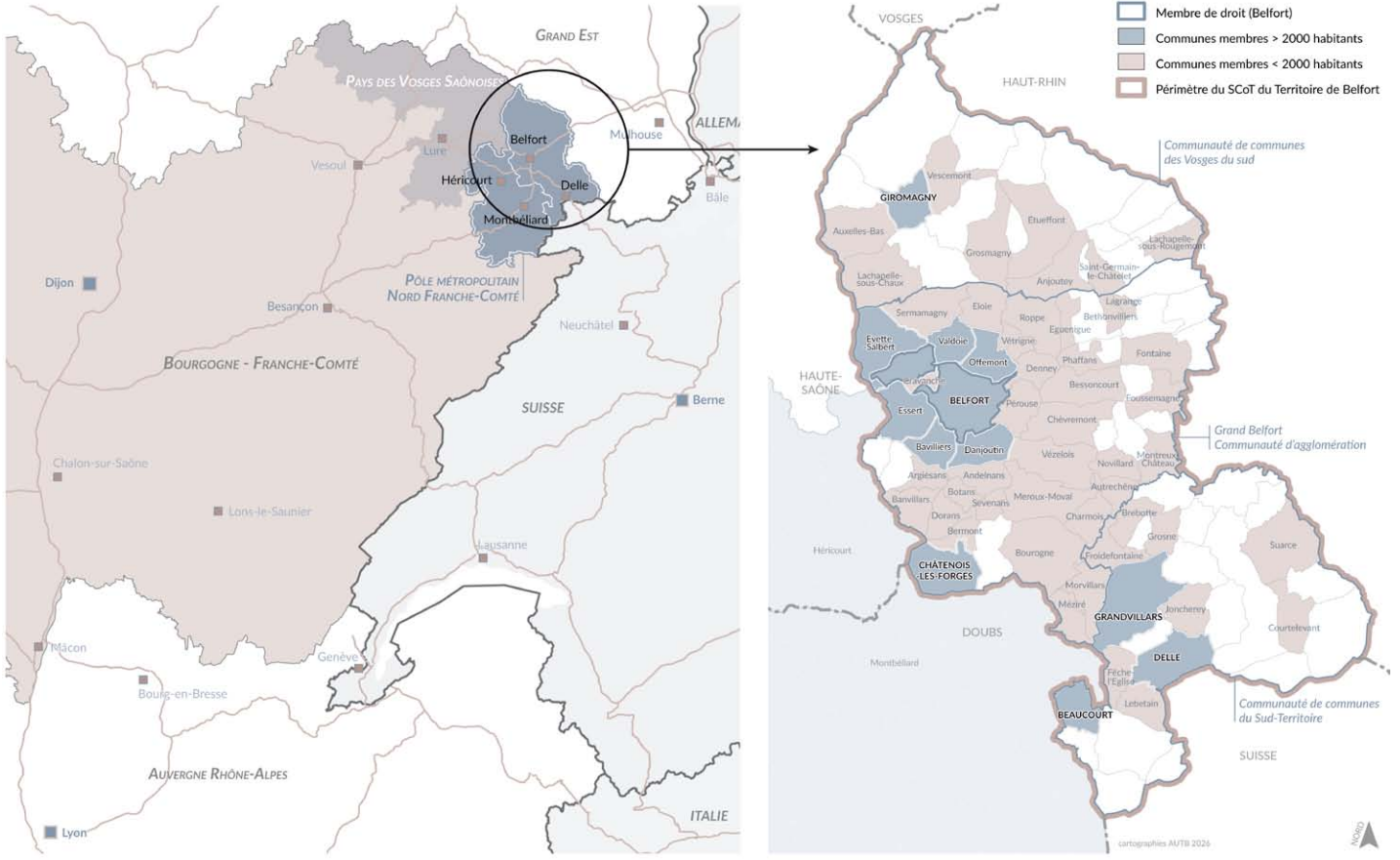
Favoriser la coopération entre les collectivités

L'aménagement du territoire dépasse les limites communales. Le rôle de l'Agence est d'élaborer des projets cohérents, qui prennent en compte l'échelle d'un bassin de vie, pour éviter une concurrence des territoires et mettre en avant leur complémentarité.

Un partenariat qui s'étoffe

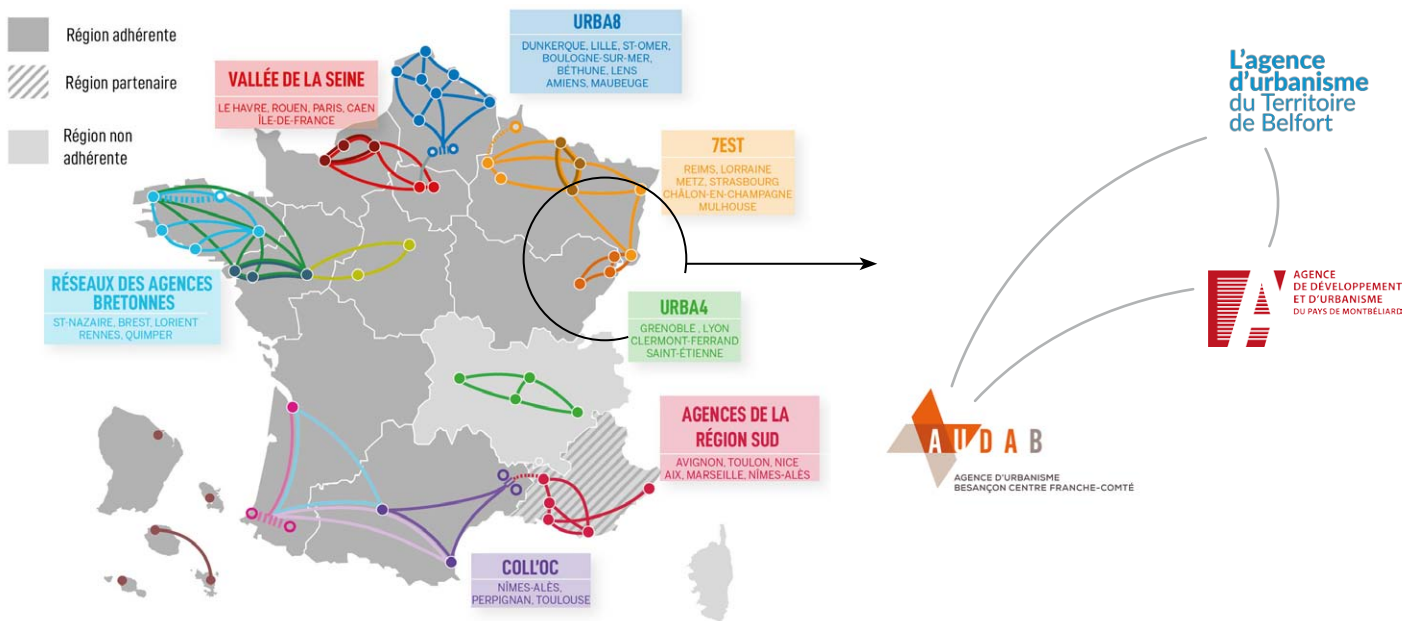


Un fort ancrage territorial



L'appartenance à un réseau national de 51 agences (FNAU)

qui travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et à l'international.



AXE 1

OBSERVER LES TERRITOIRES ET SUIVRE LEURS ÉVOLUTIONS

Observer pour comprendre, comprendre pour agir. Tel est le principe fondateur de l'action des agences d'urbanisme.

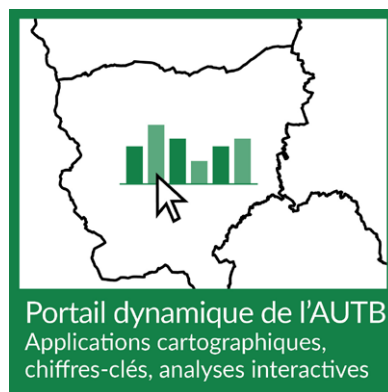
L'observation territoriale ne se limite pas à la production de données : elle structure la décision publique, éclaire les choix stratégiques et sécurise la mise en œuvre des politiques locales.

En constituant des états des lieux objectifs, comparables dans le temps et partagés entre partenaires, l'Agence construit une base de connaissance indispensable à l'anticipation des mutations démographiques, économiques, environnementales et sociales.

Depuis 2025, l'Agence utilise l'outil ArcGIS Online, ce qui a renforcé sa capacité d'analyse et de diffusion.

Ce portail en ligne permet de centraliser les données géospatiales, de développer des applications cartographiques interactives et de faciliter le partage d'informations entre services, collectivités et partenaires. Il offre un accès dynamique aux observatoires, chiffres-clés et analyses, régulièrement enrichis, garantissant une lecture actualisée et opérationnelle des transformations du territoire.

Dans cette perspective, la dizaine d'observatoires développés par l'Agence constituent de véritables outils d'aide à la décision. Ils alimentent le Programme de travail partenarial, accompagnent les documents de planification – SCoT, PLU(i) – et contribuent à la construction des projets futurs.



- Environnement & paysages
- Habitat & démographie
- Économie & emploi
- Mobilités
- Commerces, équipements & services
- Foncier
- Aménagement & projets urbains

À travers cet ensemble d'observatoires articulés et évolutifs, l'Agence affirme son rôle de plateforme territoriale de la connaissance. En croisant données quantitatives, analyses prospectives et outils cartographiques interactifs, elle dote les décideurs publics d'une vision stratégique partagée, condition indispensable pour construire un territoire attractif, sobre et durable.



1 - Les dynamiques résidentielles : comprendre les populations, anticiper les besoins, piloter l'habitat

L'analyse résidentielle constitue un pilier historique de l'Agence, notamment en appui à Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA) dans la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH).

L'Observatoire de l'habitat et du foncier agrège une connaissance fine des dynamiques démographiques issues du **recensement de l'INSEE**, permettant d'identifier les tendances de peuplement aux différentes échelles territoriales et d'anticiper les évolutions sociétales.

Cette approche est complétée par **la projection des effectifs scolaires**, outil stratégique pour adapter les capacités d'accueil, accompagner les évolutions de la sectorisation et mesurer leurs impacts sur l'attractivité des quartiers.

Les portraits détaillés des dix quartiers de Belfort offrent, quant à eux, une lecture transversale croisant données sociodémographiques, équipements, cadre de vie et projets urbains, afin de disposer d'une vision objectivée des réalités locales.

Le suivi annuel des indicateurs de l'habitat, l'analyse des marchés immobiliers et l'observation fine de l'activité immobilière et foncière – avec géolocalisation des opérations structurantes – permettent d'apprécier la production neuve, les dynamiques d'accession et les tensions du marché locatif.

L'Observatoire du logement social et celui des copropriétés renforcent cette expertise en apportant une vigilance particulière aux équilibres du parc public et aux situations de fragilité, constituant ainsi des leviers d'anticipation et d'intervention.

Cette lecture résidentielle s'inscrit dans le suivi opérationnel de dispositifs tels que **l'OPAH-RU Belfort Nord-Jean-Jaurès**, contribuant à la requalification du parc ancien et à la revitalisation urbaine.

Elle s'élargit également à l'échelle métropolitaine avec **l'observatoire du logement étudiant du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté**, qui articule habitat, enseignement supérieur et attractivité territoriale.

		État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
1.1.1	Recensement de l'INSEE									
1.1.2	Projection des effectifs scolaires									
1.1.3	Portraits des quartiers de Belfort									
1.1.4	Indicateurs de l'habitat									
1.1.5	Marchés immobiliers									
1.1.6	Activité immobilière et foncière									
1.1.7	Observatoire du logement social									
1.1.8	Observatoire des copropriétés									
1.1.9	Observatoire du logement étudiant									

Pilote de la mission
 Partenaire directement intéressé
 Indirectement intéressé
 Informé



2 - Les dynamiques foncières et productives : maîtriser l'espace, soutenir le développement

Dans un contexte de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols, l'observation du foncier constitue un enjeu stratégique majeur.

L'Observatoire des espaces mutables (OEM) identifie et qualifie les friches et sites à potentiel de réinvestissement, à travers une analyse 'multicritères' intégrant contraintes réglementaires, environnementales et techniques.

En cohérence avec la démarche régionale « O'Friches » portée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, cet outil favorise une planification plus vertueuse et limite l'étalement urbain.

L'Observatoire de la consommation foncière assure un suivi partagé de l'artificialisation à l'échelle départementale, constituant un appui structurant pour les documents d'urbanisme et la déclinaison des objectifs du SRADDET. Il permet de mesurer la trajectoire de sobriété et d'objectiver les efforts engagés par les collectivités.

Parallèlement, **l'Observatoire du foncier agricole**, inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial piloté par le Département du Territoire de Belfort, identifie les terres mobilisables et soutient le développement des circuits courts, notamment pour des productions encore peu représentées comme le maraîchage.

Enfin, **l'Observatoire des sites économiques** (OSE) qualifie les espaces d'activités, analyse leurs usages et leurs potentiels d'évolution. Articulé avec les standards de l'Agence économique régionale (AER) et l'outil vMap, il constitue un instrument de veille stratégique au service du développement économique et de l'attractivité.

	État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
1.2.1 Observatoire des espaces mutables	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé
1.2.2 Observatoire de la consommation foncière	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Indirectement intéressé	Pilote de la mission	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé
1.2.3 Observatoire du foncier agricole	Partenaire directement intéressé	Indirectement intéressé	Indirectement intéressé	Pilote de la mission	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé
1.2.4 Observatoire des sites économiques	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé

Pilote de la mission
 Partenaire directement intéressé
 Indirectement intéressé
 Informé

3 - Cadre de vie, santé et décarbonation : accompagner les transitions territoriales

L'observation territoriale dépasse la seule dimension foncière ou résidentielle pour intégrer les conditions de vie, les mobilités et la santé des habitants.



Les tableaux de bord consacrés à la **démographie médicale**, élaborés en appui au Contrat Local de Santé du Nord Franche-Comté, permettent d'identifier les tensions en matière d'offre de soins et d'anticiper les besoins futurs. Les travaux programmés sur l'accessibilité aux soins et les liens entre environnement et santé traduisent une approche intégrée des enjeux sanitaires.

L'**Observatoire des mobilités** capitalise les résultats de l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) et les croise avec une analyse partenariale afin de mieux comprendre les flux, structurer les mobilités métropolitaines et accompagner la transition vers des systèmes de déplacement plus durables.

L'**Observatoire photographique du paysage** apporte, quant à lui, une lecture sensible et évolutive des transformations du cadre de vie, constituant un support précieux pour nourrir la réflexion collective et accompagner les projets d'aménagement.

Enfin, la création en 2026 d'un **Observatoire du commerce** contribuera à la revitalisation des centralités, en objectivant l'offre, la vacance et les dynamiques commerciales, notamment dans la ville-centre et les bourgs structurants du Territoire de Belfort. Par une connaissance fine des équilibres économiques locaux, cet outil participera à la consolidation d'un développement plus cohérent et résilient.

	État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
1.3.1 Démographie médicale									
1.3.2 Observatoire des mobilités									
1.3.3 Observatoire photographique du paysage									
1.3.4 Observatoire du commerce									

Pilote de la mission
 Partenaire directement intéressé
 Indirectement intéressé
 Informé

« L'AUTB apporte un appui précieux aux collectivités du Nord Franche-Comté en mettant l'observation et l'analyse territoriales au cœur de son action. Aux côtés de l'ADU du Pays de Montbéliard, elle contribue à rendre les enjeux intelligibles et à nourrir les réflexions des élus sur des sujets qui touchent à la vie quotidienne et au cadre de vie des habitants. Les cahiers de la mobilité et l'accompagnement apporté dans le cadre du projet de Service express régional métropolitain (SERM) illustrent cette capacité à restituer des données complexes en outils d'aide à la décision pour des projets structurants, qui participent à transformer durablement le territoire. »

Arnaud Jacquinot
Directeur du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté

AXE 2

AGIR AVEC LES COLLECTIVITÉS FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET SANITAIRES

Dans un contexte marqué par l'intensification des défis climatiques, sanitaires et énergétiques, les collectivités territoriales occupent une place centrale dans l'adaptation et la transformation des espaces de vie.

La nécessité de maîtriser l'étalement urbain conduit à repenser les modèles d'aménagement, en privilégiant des dynamiques de renouvellement et de densification des tissus urbains existants.

Cependant, la densification urbaine ne peut être acceptée durablement que si elle apporte des bénéfices tangibles aux habitants et aux territoires. Elle ne saurait se résumer à une simple augmentation du bâti : elle doit également contribuer à une amélioration de la qualité urbaine. Cela suppose de repenser les espaces publics afin de les rendre plus agréables, accessibles et mieux adaptés aux usages du quotidien.

Dans cette perspective, la végétalisation, la désimperméabilisation et la renaturation constituent des leviers essentiels. En réintroduisant la nature en ville, ces démarches participent à l'amélioration du cadre de vie, à la réduction des îlots de chaleur urbains et au renforcement de la biodiversité. Elles contribuent également à créer des environnements plus sains et plus apaisés, favorables au bien-être et à la santé des habitants.

Cette transformation passe aussi par une attention accrue portée à la rénovation du bâti existant (logements, commerces, locaux artisanaux et zones d'activités économiques), ainsi qu'à la réhabilitation des friches et à la remise en usage des espaces vacants.

L'ensemble de ces réflexions s'inscrit également dans une approche transversale « Une seule santé » (One Health), développée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté. Cette démarche permet d'aborder de manière intégrée les liens entre santé humaine, environnement et aménagement du territoire, notamment à travers les évaluations d'impact sur la santé (EIS), qui constituent un outil utile pour éclairer les choix d'aménagement, notamment ceux à faire dans le cadre de la révision du SCoT.

Aux côtés de ses partenaires, l'Agence d'urbanisme s'inscrit pleinement dans ces dynamiques en conduisant des études et des démarches opérationnelles concrètes sur l'ensemble de ces enjeux.

1 - Une mutation des espaces urbains au service de la densification et de la qualité de vie : requalifier, densifier et revitaliser

Dans le cadre de ses missions d'appui aux territoires, l'Agence d'urbanisme mène plusieurs études complémentaires visant à renforcer la connaissance, la mobilisation et la valorisation du foncier, y compris économique.

Elle participe tout d'abord au **déploiement de l'outil « O'Friches »**, engagé depuis 2023 à l'échelle régionale, qui permet d'inventorier et de qualifier les friches selon les critères de la loi Climat & Résilience.

Cet observatoire régional, associé à toutes les intercommunalités de la Bourgogne Franche-Comté, doit aider ces dernières à faciliter la reconversion des friches présentes sur leur territoire et donner de la visibilité aux sites disponibles pour de nouveaux projets.

Il est donc majeur de pouvoir identifier les friches !



Cette mission est en lien avec l'Observatoire du Foncier Économique Régional (OFER BFC) et son interface cartographique « vMap », développés et pilotés par l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté. Ces outils permettent de visualiser les zones économiques, identifier les terrains disponibles, suivre la consommation foncière, analyser les implantations d'activités, et produire des indicateurs par EPCI ou territoire.

L'Agence accompagne les intercommunalités qui le souhaitent dans la remontée et l'intégration des données au sein de la base régionale, selon les standards attendus par l'observatoire.

Cette organisation permet à l'AER de privilégier un interlocuteur unique par territoire, facilitant ainsi la coordination, la mise à jour des informations et le suivi régional.

En parallèle, l'Agence accompagne le Grand Belfort dans **une démarche d'optimisation et de redynamisation de ses zones d'activités économiques**, qui a débuté en 2025 avec l'étude de la zone industrielle de Bourogne-Morvillars, et dont l'objectif est de mieux utiliser le foncier existant, d'accueillir de nouvelles entreprises et de renforcer l'attractivité économique grâce à une amélioration qualitative des lieux et des espaces.

Enfin, l'Agence contribuera en 2026 à la **réflexion sur l'aménagement d'espaces d'avenir sur le site JonXion-Plutons**, visant la création d'un écosystème économique innovant et structurant, capable de soutenir l'émergence de nouvelles filières, de consolider le tissu productif local et d'inscrire le développement du territoire dans une trajectoire durable et compétitive.

	État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
2.1.1 Inventaire des friches régionales									
2.1.2 Optimisation et redynamisation des zones d'activités économiques									
2.1.3 Aménagement d'espaces d'avenir sur le site JonXion-Plutons									

Pilote de la mission
 Partenaire directement intéressé
 Indirectement intéressé
 Informé

2 - Une adaptation des espaces de vie face aux effets du réchauffement climatique : végétaliser, désimperméabiliser, rafraîchir

Depuis 2025, l'Agence conduit **un inventaire des cours d'écoles du Territoire de Belfort** afin de disposer d'une connaissance objectivée de ces espaces. Cette démarche, pouvant être étendue aux cours des collèges et lycées, permet notamment d'évaluer leur niveau d'imperméabilisation, à partir de l'analyse des surfaces minérales, des sols perméables, de la place du végétal et du niveau d'ombrage.

Il s'agit d'un état des lieux descriptif, sans logique de classement.



Chaque collectivité reste libre de s'appropriier ces éléments. Certaines se sont d'ores et déjà engagées, ou sont engagées aux côtés de l'Agence, dans des démarches de transformation, visant à définir des stratégies d'intervention et à promouvoir des aménagements plus durables, au service du bien-être des enfants et de l'adaptation des territoires.

L'enjeu est de proposer des solutions réalistes, graduées et adaptées à chaque commune, tout en intégrant la dimension de soutenabilité financière.

« L'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a accompagné la ville de Delle dans l'aménagement de sa future cour d'école Louise Michel qui va réunir les élèves de maternelles avec les élémentaires.

Nous avons apprécié que cela soit proposé sous forme d'ateliers participatifs engageant même les enfants autour du projet.

Le rendu devient une réelle plus-value pour l'aide à la décision des élus dans la répartition des espaces de cette cour ainsi que des enjeux climatiques actuels et futurs.

L'AUTB joue un réel rôle de conseil auprès de nos collectivités territoriales. »

Sandrine Janiaud-Larcher
Maire de Delle

Par ailleurs, l'Agence contribue à l'évaluation des efforts des collectivités en matière de qualité du cadre de vie et de gestion durable des espaces publics, notamment à travers sa participation au **jury du label « Villes et Villages Fleuris »**.

Ce label valorise les communes engagées dans l'amélioration durable du cadre de vie, la place du végétal dans l'aménagement, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, ainsi que la mise en valeur du patrimoine paysager. Il participe également à la revitalisation des centres-villes, à l'attractivité touristique et à l'implication des habitants dans les projets locaux.

Dans le cadre d'**un Plan Vert mené à l'échelle belfortaine**, l'Agence engagera un travail de structuration de la trame verte afin de mieux comprendre et renforcer la présence du végétal en ville.

L'analyse pourra notamment porter sur l'identification des espaces de canopée, à partir d'un indice de couverture arborée, ainsi que la localisation des zones de fraîcheur du territoire. Elle permettra de distinguer les grands ensembles naturels et arborés, les parcs, les corridors écologiques, ainsi que les espaces urbains plus fortement minéralisés, tels que les places et secteurs denses.

Cette approche vise à orienter les actions de renaturation, de plantation et de désimperméabilisation.



Dans un contexte où les enjeux de transition écologique et de qualité du cadre de vie deviennent centraux, **le site de l'étang Bull** constitue une opportunité de préserver et de valoriser une présence naturelle au sein d'un environnement fortement urbanisé et productif.

La Ville de Belfort souhaite ainsi engager une réflexion sur le devenir et la valorisation de ce site, intégré à un important pôle économique.

Cette démarche vise à interroger le rôle actuel et futur du site, en tenant compte de ses dimensions écologiques, paysagères, fonctionnelles et d'usages. Elle cherche à améliorer son intégration dans l'environnement et à identifier des pistes permettant de renforcer sa qualité, sa lisibilité et sa contribution à la dynamique du territoire.

		État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
2.2.1	Inventaire des cours d'écoles du Territoire de Belfort	■				■	■	■		■
2.2.2	Participation au jury « Villes et Villages Fleuris »				■					■
2.2.3	Élaboration d'un « plan vert »					■	■			
2.2.4	Revalorisation de l'étang Bull				■		■			

■ Pilote de la mission ■ Partenaire directement intéressé ■ Indirectement intéressé ■ Informé

3 - Une réponse à la crise énergétique et à la fragilisation des ménages : rénover, maîtriser, accompagner

La transition énergétique et la hausse des coûts de l'énergie font de **la rénovation énergétique des logements** un enjeu majeur pour les ménages et les collectivités. Malgré les dispositifs nationaux existants, le nombre de rénovations engagées reste insuffisant au regard des besoins, notamment dans le parc privé hors logement social.

Dans ce cadre, l'Agence mène, depuis 2025, une étude sur le parc de logements privés afin d'identifier les leviers d'action mobilisables pour les collectivités. Ce travail vise à analyser l'état énergétique du parc, mieux connaître les profils des propriétaires et évaluer les impacts économiques locaux liés aux opérations de rénovation.

Il s'appuie notamment sur les données de la Base de Données Nationale des Bâtiments (BDNB) du CSTB, permettant d'identifier les logements les plus énergivores, de caractériser le parc existant et d'aider les collectivités à cibler leurs politiques d'intervention et d'accompagnement.



Dans une logique complémentaire de transition énergétique, une étude est également conduite depuis 2025 dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Elle vise à **identifier les terrains dégradés ou pollués susceptibles d'accueillir des projets de parcs photovoltaïques au sol**.

Cette analyse repose sur plusieurs critères : localisation, raccordement au réseau électrique, environnement du site, contraintes techniques et potentiel énergétique, et donne lieu à l'élaboration de fiches descriptives pour chaque secteur identifié.

L'ensemble des résultats est intégré dans un système d'information géographique (SIG) afin de disposer d'une cartographie des sites potentiellement mobilisables pour le développement du photovoltaïque au sol.

Parallèlement, l'Agence poursuit son engagement en faveur de l'aménagement durable à travers le **dispositif ÉcoQuartier**. Depuis 2014, l'Agence accompagne les collectivités dans cette démarche au titre des missions d'expertise et d'évaluation.

Dans le prolongement des actions en faveur des mobilités durables, **l'étude relative à la création d'aires de covoiturage** se poursuit en lien étroit avec les collectivités du Territoire de Belfort.

Cette démarche vise à identifier les secteurs les plus pertinents pour implanter ou renforcer ces équipements, en tenant compte des flux de déplacements, des axes structurants et des besoins locaux. Elle repose sur un dialogue continu avec les communes afin de garantir une adéquation fine entre les projets et les réalités de terrain. L'objectif est de structurer un maillage cohérent d'aires de covoiturage, facilitant les mobilités partagées et contribuant à la réduction de l'usage individuel de la voiture.

En parallèle, l'Agence contribue à **l'actualisation du schéma directeur cyclable départemental du Territoire de Belfort**. Ce travail s'appuie sur la poursuite de l'animation de la concertation avec les acteurs locaux, la prise en compte des retours issus des réunions menées avec les collectivités, ainsi que la mise à jour du schéma en conséquence. Il intègre également l'élaboration et la structuration de fiches actions permettant de décliner de manière opérationnelle les orientations retenues, afin de renforcer et sécuriser le développement des mobilités cyclables à l'échelle du territoire.

À ces éléments s'ajoute une mission visant à **accompagner le déploiement d'une flotte de vélos en libre-service électriques (e-VLS)** dans plusieurs communes du Territoire de Belfort. Cette intervention porte notamment sur l'identification des secteurs prioritaires d'implantation, l'installation de nouvelles stations dans des communes aujourd'hui dépourvues du service VLS, ainsi que l'intégration de cette offre dans une stratégie globale de mobilité durable et intermodale à l'échelle du territoire.

Enfin, l'Agence participe également aux réflexions engagées autour du développement du **Service Express Régional Métropolitain (SERM) à l'échelle régionale**, en lien avec le Pôle Métropolitain. Cette contribution vise à accompagner la structuration d'une offre de mobilité renforcée et coordonnée entre les différents territoires, en favorisant l'intermodalité, l'amélioration des connexions ferroviaires et des transports collectifs, ainsi qu'une meilleure articulation entre les politiques d'aménagement et de déplacements.



	État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
2.3.1	Rénovation énergétique des logements	■	■	■	■	■	■	■	■
2.3.2	Étude stratégique pour l'implantation de parcs photovoltaïques au sol	■	■	■	■	■	■	■	■
2.3.3	Démarche de labellisation des écoquartiers	■	■	■	■	■	■	■	■
2.3.4	Étude stratégique pour l'implantation d'aires de covoiturage	■	■	■	■	■	■	■	■
2.3.5	Animation du schéma directeur cyclable départemental	■	■	■	■	■	■	■	■
2.3.6	Implantation d'une flotte e-VLS	■	■	■	■	■	■	■	■
2.3.7	Développement d'un SERM régional	■	■	■	■	■	■	■	■

Pilote de la mission
 Partenaire directement intéressé
 Indirectement intéressé
 Informé

« À plusieurs reprises et avec grande satisfaction, la ville de Giromagny a confié à l'AUTB des études prospectives au cours de la mandature précédente. A titre d'exemple, une de ces études a été engagée à l'occasion de la nécessité de requalifier un bâtiment d'habitation obsolète. Allant au-delà de la situation de ce bâtiment problématique (rénovation ou reconstruction), une équipe de l'AUTB s'est penchée sur l'organisation de l'ensemble du quartier concerné afin de redéfinir un aménagement optimum du bâti, des circulations et de l'environnement. Un plan d'ensemble a été établi qui servira de fil conducteur à plusieurs opérations de démolition/constructions à venir, ce qui devrait à terme donner une nouvelle vie à tout le quartier. »

Christian Coddet
Maire de Giromagny

AXE 3

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES TERRITOIRES PAR LA PLANIFICATION URBAINE

L'Agence s'appuie sur une équipe disposant de solides compétences juridiques et d'une expérience confirmée en urbanisme et en planification, maîtrisant notamment les dispositions du code de l'urbanisme et leurs évolutions. Cette expertise lui permet d'accompagner les collectivités à toutes les étapes de l'élaboration et de l'évolution des documents de planification.

Conformément au 2° de l'article L.132-6 du code de l'urbanisme, le rôle des agences d'urbanisme est reconnu dans la planification territoriale : elles peuvent « participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ».

L'Agence intervient ainsi dans l'élaboration, le suivi et la mise en compatibilité des principaux documents d'urbanisme et de stratégie territoriale (SRADDET, SCoT, PLU, PLUi, cartes communales) ainsi que des documents sectoriels tels que les PLH. Cet accompagnement vise à garantir la cohérence des politiques publiques, à sécuriser les démarches réglementaires et à soutenir la mise en œuvre opérationnelle des projets de territoire.

1 - Document cadre et stratégie territoriale : planifier, accompagner, animer

L'Agence a en charge **la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Territoire de Belfort**.

Elle accompagne également la Région dans la mise en œuvre de son SRADDET approuvé le 16 septembre 2020. Dans ce cadre, elle travaille, en lien avec le Pôle Métropolitain et les services de PMA et du Pays d'Héricourt, sur les questions liées à l'artificialisation des sols, en cohérence avec les objectifs fixés par le SRADDET, afin de garantir une meilleure maîtrise de la consommation d'espace et une trajectoire d'aménagement plus durable.

Elle participe ainsi au **groupe de travail Application SRADDET 2026**, conduit par le service Prospective de la Région.

Dans la continuité de ces missions, l'Agence assure également un rôle central dans **l'animation du syndicat mixte du SCoT**, en apportant un appui administratif et une assistance technique aux élus et des partenaires.

2 - Projet d'aménagement et documents d'urbanisme : sécuriser, adapter, mettre en cohérence

Lorsque les projets présentent une dimension supra-communale, l'Agence accompagne les maîtres d'ouvrage dans **l'adaptation et l'évolution des documents d'urbanisme**. Cette intervention permet de garantir la cohérence des démarches à différentes échelles et leur articulation avec les documents de planification supérieurs, ainsi qu'avec les dynamiques territoriales en cours.

En 2026, l'Agence est déjà engagée dans deux procédures d'évolution de Plans Locaux d'Urbanisme, en lien avec deux projets structurants pour le Territoire de Belfort :

- Commune d'Andelnans : création d'une chaufferie biomasse/gaz
- Site Plutons : mise en compatibilité des PLU de Meroux et Bourogne.



« La collaboration avec l'Agence d'urbanisme constitue un appui réel et structurant pour le Grand Belfort. Sa maîtrise des procédures, du droit de l'urbanisme et des articulations entre documents de planification nous permet d'avancer avec méthode et sécurité juridique. Au-delà de l'expertise technique, c'est une relation de travail construite dans la durée, qui contribue utilement à la mise en œuvre de notre stratégie territoriale. »

Sidonie Kohler
Directrice générale adjointe au Développement urbain et à la Stratégie territoriale,
Grand Belfort Communauté d'Agglomération

3 - Choix d'aménagement et documents de planification sectorielle (PLH, PCAET...) : articuler, orienter, mettre en cohérence

À l'échelle plus locale, l'Agence assure également des missions de vérification et d'accompagnement afin de garantir la cohérence des documents de planification et d'urbanisme. Elle veille notamment à **la compatibilité du Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Belfort** avec les PLU des communes membres. Ce travail, appuyé sur une méthodologie élaborée en amont, portera en 2026 sur l'analyse des PLU des communes d'Éoie, Sermamagny, Cravanche et Vézelois.

	État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
3.1.1 Procédure de révision du SCoT	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé
3.1.2 Participation au groupe régional d'application SRADDET	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé
3.1.3 Suivi administratif et assistance technique au Syndicat Mixte du SCoT	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé
3.2.1 Accompagnement aux procédures d'élaboration et d'évolution des PLU-PLUi	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé
3.3.1 Mise en compatibilité des PLU avec les documents de planification sectoriels	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé

Pilote de la mission
 Partenaire directement intéressé
 Indirectement intéressé
 Informé

AXE 4

GUIDER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS ET DANS LA REDYNAMISATION DE LEUR TERRITOIRE

Par son expertise et son accompagnement, l'Agence soutient les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets de développement et de revitalisation.

L'action de l'Agence s'organise autour de deux volets complémentaires.

Le premier consiste à accompagner les collectivités dans la mobilisation des dispositifs et financements, ainsi que dans le montage et le suivi de leurs projets, en lien avec les partenaires institutionnels et économiques.

Le second porte sur la réalisation d'études urbaines pour les communes du Grand Belfort, dans une logique d'ingénierie de proximité au service de leurs projets d'aménagement et de développement.

1 - Une ingénierie au service des dynamiques territoriales : diagnostiquer, conseiller, accompagner

L'Agence participe activement à la mise en œuvre et à **l'animation des dispositifs nationaux tels que Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville et Villages d'Avenir**, en lien étroit avec les équipes de la DDT et de la Préfecture du Territoire de Belfort.

À travers ces programmes, elle accompagne les collectivités dans leurs réflexions stratégiques et opérationnelles sur le devenir de leurs espaces urbains, centres-bourgs, friches, équipements ou secteurs en mutation.

Cet accompagnement peut prendre la forme d'études urbaines, de diagnostics territoriaux, d'études d'opportunité ou encore d'aides à la définition de scénarios d'aménagement, afin d'aider les élus à structurer leurs projets de territoire, identifier les leviers d'action et favoriser des dynamiques de revitalisation adaptées aux enjeux locaux et aux transitions en cours.

L'Agence participe aux **travaux liés aux financements européens en Bourgogne-Franche-Comté, notamment dans le cadre de l'axe urbain du FEDER**, aux côtés des partenaires institutionnels. Elle prend part aux comités techniques chargés d'analyser et de sélectionner les projets, afin de garantir leur cohérence avec les stratégies territoriales et les objectifs de transition des territoires.

Elle accompagne également les collectivités dans **l'identification et la mobilisation des financements européens, en les aidant à structurer leurs projets et à sécuriser leurs démarches de candidature.**

Pour ce faire, elle contribue à l'animation et à la diffusion d'informations sur les dispositifs européens, à travers des échanges avec les partenaires, des temps de travail collectifs et une veille sur les bonnes pratiques, afin de faciliter l'appropriation de ces outils par les acteurs locaux.

En matière de développement économique, l'Agence est toujours mobilisée par le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté, afin de construire une vision partagée des dynamiques foncières et de l'usage des sols, dans un contexte marqué par les objectifs de réduction de la consommation d'espace.

En 2026, les échanges engagés entre acteurs locaux et régionaux se poursuivront pour mieux concilier les besoins de développement économique, les enjeux de sobriété foncière et les ambitions de réindustrialisation du territoire portées notamment dans le cadre du dispositif « Territoire d'industrie ».



« J'étais comme beaucoup de mes collègues maires, trop loin d'imaginer les services que peut nous apporter l'AUTB.

C'est lors d'une discussion avec la Directrice que j'ai appris pouvoir bénéficier des conseils de deux chargés d'études, Julien architecte patrimoine et Robin urbaniste paysagiste.

L'appui de l'agence s'est traduit par une étude sur les principes d'aménagement des espaces publics du centre village. Le but étant, d'être simple, en accord avec le cadre villageois de Bermont :

- améliorer le stationnement pour répondre aux moments de forte affluence autour de l'église des 4 villages (Bermont, Dorans, Botans, Sevenans)
- rénover la voirie avec intégration de cheminements sécurisés
- créer un espace de loisirs multigénérationnel.

Je suis très content de cette réalisation qui nous permet de mieux nous projeter sur les travaux à réaliser. Merci à l'AUTB et sa directrice Anne Sophie. »

Pascal Grosjean
Maire de Bermont

2 - Les études urbaines au service des projets : expertiser, comprendre, dessiner

Les études urbaines sont une aide à la décision pour les communes et les intercommunalités. Elles permettent de fournir au maître d'ouvrage les éléments utiles à la compréhension d'un site ou d'une problématique.

Accompagnées d'un ou plusieurs scénarios d'aménagement, ces expertises identifient des orientations et aident à définir les choix d'aménagement les plus adaptés au territoire.

Réalisées par l'Agence, ces études s'inscrivent dans le cadre du programme partenarial. **Grand Belfort Communauté d'Agglomération consacre ainsi chaque année une partie de son programme de travail** (et donc du temps d'ingénierie) **au bénéfice de ses communes membres**, leur permettant de disposer d'un accompagnement technique et stratégique sur leurs projets.

Un dispositif précieux... qui pourrait peut-être aussi inspirer d'autres intercommunalités...

Grâce au Service aux Communes de GBCA, les communes peuvent solliciter l'Agence d'Urbanisme pour la réalisation d'études urbaines adaptées à leurs besoins spécifiques. Ces études peuvent concerner divers sujets stratégiques tels que :

- l'aménagement d'une place ou d'un espace public
- la requalification d'une traversée de village
- la conception et l'implantation d'un équipement public
- la reconversion et la valorisation de friches
- et bien d'autres projets d'aménagement et de transformation du cadre de vie.



	État	Région BFC	PM NFC	CD90	SCoT	GBCA	autres EPCI	SMTC	Communes
4.1.1 Contribution aux programmes nationaux de revitalisation	Pilote de la mission	Pilote de la mission	Partenaire directement intéressé	Indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé
4.1.2 Participation au comité technique pour l'axe urbain du FEDER	Informé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission	Indirectement intéressé	Indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé
4.1.3 Appui à la mobilisation des fonds européens	Informé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission	Indirectement intéressé	Pilote de la mission	Pilote de la mission	Informé	Pilote de la mission
4.1.4 Développement économique métropolitain	Indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission	Indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé
4.2.1 Soutien en ingénierie aux communes membres de Grand Belfort	Indirectement intéressé	Informé	Informé	Indirectement intéressé	Indirectement intéressé	Pilote de la mission	Indirectement intéressé	Informé	Partenaire directement intéressé

Pilote de la mission
 Partenaire directement intéressé
 Indirectement intéressé
 Informé

« Dans le cadre de notre projet de nouvel équipement périscolaire/’espace ado’ à Meroux-Moval, nous avons pu compter sur l’accompagnement rigoureux et l’écoute attentive des équipes de l’Agence d’Urbanisme.

Leur étude de faisabilité nous a permis de clarifier nos besoins, d’anticiper les évolutions futures du site et de traduire nos besoins en scénarios concrets.

Grâce à leur expertise et à leur capacité à travailler en étroite collaboration avec les élus et les partenaires le Directeur de l’Aménagement du Grand Belfort, nous avons pu disposer d’une vision claire des enjeux urbains, fonctionnels et financiers du projet, tout en préservant l’identité de notre cœur de village. Cet accompagnement constructif nous permet aujourd’hui d’avancer sereinement vers une réalisation adaptée aux attentes des familles et des enfants. »

Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval

AXE 5

ANIMER, FÉDÉRER, ACCÉLÉRER : UN ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL EN MOUVEMENT

Depuis près de cinquante ans, l'AUTB collecte, produit et valorise de nombreuses ressources liées aux territoires : études, publications, dossiers techniques ou encore archives documentaires, notamment photographiques. Cet ensemble constitue une véritable base de connaissances mise au service des collectivités, des partenaires et du public.

L'Agence contribue également à faire émerger des réflexions autour des enjeux d'aménagement et de développement territorial. Pour cela, elle favorise les échanges et les rencontres avec les élus, les acteurs institutionnels, les associations et les professionnels afin de partager les expériences et les points de vue.

Afin de toucher un public plus large et de mieux faire connaître ses actions, l'AUTB communique aussi via les réseaux sociaux, notamment Facebook et LinkedIn depuis 2025.

Soucieuse de transmettre ses savoir-faire et d'accompagner les nouvelles générations, l'Agence accueille régulièrement des jeunes en stage, du niveau collège jusqu'aux études supérieures, ainsi que des alternants. Ces expériences leur permettent de découvrir les différents métiers liés à l'aménagement du territoire et de s'impliquer dans des projets concrets aux côtés des équipes de l'Agence.

1 - Une agence intégrée à des réseaux régionaux et nationaux : renforcer la connaissance, partager les méthodes, développer des outils communs

À l'échelle régionale, l'Agence participe activement aux **réseaux d'observation pilotés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec l'INSEE et différents partenaires publics**. Aux côtés des autres agences d'urbanisme régionales, elle contribue à la mutualisation des données et des pratiques afin d'améliorer la compréhension des dynamiques territoriales.

Dans ce cadre, l'AUTB anime, avec l'EPF Doubs BFC, le groupe technique consacré aux données foncières DVF et DV3F.

L'Agence participe également au groupe de travail dédié aux Zones d'Activités Économiques (ZAE), centré sur la production, l'harmonisation et le suivi des données liées au foncier économique. Cette démarche s'appuie notamment sur l'outil vMap et contribue à alimenter l'Observatoire Foncier Économique Régional (OFER).

À l'échelle nationale, l'AUTB prend part au **réseau de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)**, qui rassemble les agences autour des grandes problématiques urbaines et territoriales. Ce réseau favorise les échanges d'expériences, le partage d'expertises et le développement d'approches communes entre les territoires.

L'Agence participe ainsi aux clubs thématiques organisés par la FNAU tout au long de l'année. Elle coanime notamment le club foncier avec plusieurs agences partenaires.

Le colloque annuel de la FNAU constitue également un temps fort du réseau.

En 2026, la 47^e rencontre nationale se déroulera à Caen du 7 au 9 octobre sur le thème : « Sous le foncier, des sols vivants ».



2 - Une agence, au cœur de l'animation territoriale : échanger, partager, éclairer

L'AUTB s'inscrit dans une dynamique active de rencontres et de coopération autour des enjeux d'urbanisme et d'aménagement du territoire, à différentes échelles et sous plusieurs formats.

L'Agence organise **des rencontres thématiques** sous forme de sessions courtes et ciblées. Ces temps d'échange sont construits autour de sujets concrets et opérationnels, et font intervenir des experts et professionnels qualifiés. Ils permettent, souvent à partir d'une étude réalisée par l'Agence, de diffuser des connaissances, de partager des retours d'expérience et d'enrichir les pratiques des acteurs du territoire.

Dans une logique partenariale, l'AUTB participe au réseau « **Transformons nos modèles d'aménagement !** » (TMA), co-piloté par la Région et la DREAL. Créé en 2023, ce réseau accompagne les territoires dans l'évolution de leurs pratiques d'urbanisme et d'aménagement face aux défis environnementaux, climatiques et sociétaux.

Destiné principalement aux élus et acteurs territoriaux, il favorise le partage d'expériences et la coopération autour de thématiques comme la sobriété foncière, les friches ou la qualité des aménagements urbains. Il réunit notamment les DDT, CAUE, agences d'urbanisme, EPF, agences de l'eau et acteurs de la biodiversité.

Depuis septembre 2025, TMA intègre plus largement la question du vivant, humain et non humain, dans les choix d'aménagement. L'objectif est de promouvoir un urbanisme inclusif, attentif aux vulnérabilités et à la diversité des usages, tout en repensant la cohabitation avec le vivant non humain. Cette approche s'inscrit dans les transitions écologiques et sociétales actuelles, afin de replacer tous les vivants au cœur des territoires.

L'Agence est associée à de nombreuses démarches partenariales et instances de réflexion territoriale qui traitent de sujets stratégiques pour l'avenir du Nord Franche-Comté.

À l'échelle du Pôle Métropolitain, elle prend part aux **réunions de la Commission locale de l'eau (CLE) animée par l'EPTB** (établissement public territorial de bassin Saône et Doubs), ainsi qu'aux travaux menés dans le cadre du **Contrat Local de Santé** et de **l'étude de sécurisation stratégique de l'approvisionnement en eau potable du Nord Franche-Comté**.

À l'échelle départementale, l'Agence contribue également aux échanges autour de **l'Opération Grand Site pour le massif du Ballon d'Alsace**, et participe aux travaux du **groupe pluri-acteurs consacré à la planification écologique**.

Ces différents espaces de travail abordent des enjeux directement liés à l'aménagement du territoire, au cadre de vie et à l'organisation des politiques publiques. Ils permettent à l'Agence de consolider sa connaissance des dynamiques locales et d'alimenter ses réflexions sur les documents stratégiques, notamment le SCoT, en assurant une bonne articulation avec les démarches en cours.

Enfin, l'Agence est représentée au sein du **Conseil de développement de Grand Belfort Communauté d'Agglomération**, où deux représentants siègent au titre de l'association et apportent leur expertise sur les questions touchant au fonctionnement et à l'évolution du territoire.



« Le réseau TMA est copiloté État-Région mais il ne pourrait pas fonctionner sans l'appui de ses partenaires (notamment les agences d'urbanisme), qui concourent à l'offre de services proposée aux collectivités. À ce titre, la contribution de l'AUTB est essentielle, car elle allie connaissance du terrain, analyse des enjeux et capacité à mobiliser et à coordonner des intervenant·e-s. Ainsi, l'AUTB a préparé deux événements pour le réseau TMA : une visio en décembre 2025, pour présenter des guides pour des aménagements plus inclusifs et une visite à Belfort en mai 2026, pour découvrir des opérations urbaines qualitatives. Dans les deux cas, la coordination rigoureuse de l'AUTB a permis un déroulement idéal, au bénéfice des participant·e-s. »

Émilie Dupré

Chargée de mission développement territorial à la Direction de l'Aménagement du Territoire,
Région Bourgogne - Franche-Comté

3 - L'Agence, un outil de diffusion et de capitalisation de la connaissance : produire, publier, communiquer

L'Agence publie des supports synthétiques et graphiques destinés à rendre accessibles ses analyses et productions.

Les publications *Cartothème* et *Urbathème* présentent ainsi, de manière mensuelle, des contenus ciblés autour de sujets d'actualité ou d'observation territoriale. Diffusées à près de 600 partenaires, elles participent à la valorisation des travaux de l'Agence et à la circulation de l'information au sein de son réseau.

En complément, l'Agence édite ***L'Essentiel***, qui propose un résumé d'une étude ou un sujet d'actualité.

Enfin, elle propose une **infolettre bimestrielle**, qui permet de maintenir un lien direct avec les partenaires et de les orienter vers des contenus plus détaillés disponibles en ligne, notamment sur le site internet de l'Agence.

L'AUTB dispose également d'un **site internet** qui assure la diffusion et la mise à jour de ses productions.

Le site principal **autb.fr** donne accès à l'ensemble des travaux de l'agence et à ses publications.

Il est complété par des espaces dédiés pour le SCoT du Territoire de Belfort (**scotbelfort.fr** et son espace de révision), ainsi que par des pages spécifiques mises en place pour accompagner certaines démarches de planification ou de concertation (PLU, PLUi).

Enfin, l'Agence s'appuie sur **une documentation riche et évolutive**, composée à la fois d'ouvrages de référence, de revues spécialisées et de l'ensemble des études et productions qu'elle réalise.

Ce fonds documentaire constitue une mémoire des travaux de l'Agence tout en servant de base de connaissances pour nourrir les analyses et les projets futurs.

LA GOUVERNANCE

Le bureau

Président	Damien MESLOT
Vice-présidents	Jean-Marie HERZOG Romain COURTET
Trésorière	Élisabeth JUHASZ
Secrétaire	Jean-Luc ANDERHUEBER

L'assemblée générale

Collège 1 : Membres de droit		
	État	5
	Département du Territoire de Belfort	5
	Grand Belfort Communauté d'Agglomération	5
	Ville de Belfort	5
Collège 2 : Collectivités territoriales - Structures intercommunales		
	Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté	1
	Pôle métropolitain Nord Franche-Comté	1
	Communauté de communes du Sud Territoire	1
	Communauté de communes des Vosges du sud	1
	Syndicat Mixte du SCoT du Territoire de Belfort	1
	Syndicat Mixte des Transports en Commun 90	1
	Syndicat Mixte des Transports Nord Franche-Comté	1
	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural des Vosges Saônoises	1
Collège 3 : Communes de plus de 2 000 habitants 11 communes : 1 représentant par commune		
	BAVILLIERS - BEAUCOURT - CHÂTENOIS-LES-FORGES - DANJOUTIN - DELLE - ESSERT EVETTE-SALBERT - GIROMAGNY - GRANDVILLARS - OFFEMONT - VALDOIE	
Collège 4 : Communes de moins de 2 000 habitants 47 communes : 1 représentant par commune		
	ANDELNANS - ANJOUTEY - ARGIÉSANS - AUTRECHÈNE - AUXELLES-BAS - BANVILLARS BERMONT - BESSONCOURT - BETHONVILLIERS - BOTANS - BOUROGNE - BREBOTTE CHARMOIS - CHÈVREMONT - COURTELEVANT - CRAVANCHE - DENNEY - DORANS ÉGUENIGUE - ÉLOIE - ÉTUEFFONT - FÊCHE-L'ÉGLISE - FONTAINE - FOUSSEMAGNE FROIDFONTAINE - GROSMAGNY - GROSNE - JONCHEREY - LACHAPELLE-SOUS-CHAUX LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT - LAGRANGE - LEBETAIN - MEROUX-MOVAL MÉZIRÉ - MONTREUX-CHÂTEAU - MORVILLARS - NOVILLARD - PEROUSE - PHAFFANS - ROPPE ST-GERMAIN-LE-CHÂTELET - SERMAMAGNY - SEVENANS - SUARCE - VESCEMONT VÉTRIGNE- VÉZELOIS	
Collège 5 : Autres organismes		
	Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 (CIA 25-90)	1
	Chambre de Commerce et d'Industrie 90 (CCI 90)	1
	Agence de développement économique Nord Franche-Comté (ADNFC)	1
	Territoire habitat	1
	Néolia	1
	Sodeb	1
	Enedis	1
	EDF	1
TOTAL DES MEMBRES		94

L'ÉQUIPE



Anne-Sophie Peureux-Demangelle

DIRECTRICE
03 84 46 51 66 | aspeureux@autb.fr



Anne Quenot

DIRECTRICE ADJOINTE | RESPONSABLE DES ÉTUDES
03 84 46 51 56 | aquenot@autb.fr



Dominique Brigand

DIRECTEUR D'ÉTUDES | AMÉNAGEMENT, PROJET URBAIN
03 84 46 51 72 | dbrigand@autb.fr



Pedro Hermenegildo

CHARGÉ D'ÉTUDES PRINCIPAL | PROSPECTIVE TERRITORIALE, HABITAT
03 84 46 51 68 | phermenegildo@autb.fr



Virginie Herzog

CHARGÉE D'ÉTUDES PRINCIPALE | PLANIFICATION, ESPACE ÉCONOMIQUE
03 84 46 51 71 | vherzog@autb.fr



Boris Loichot

CHARGÉ D'ÉTUDES PRINCIPAL | GÉOMATIQUE, BASES DE DONNÉES
03 84 46 51 60 | bloichot@autb.fr



Robin Serrecourt

CHARGÉ D'ÉTUDES PRINCIPAL | PROJET URBAIN, PAYSAGE
03 84 46 51 65 | rserrecourt@autb.fr



Mehmet Birsen

CHARGÉ D'ÉTUDES | FONDS ET PROGRAMMES EUROPÉENS
03 84 46 51 67 | mbirsen@autb.fr



Julien Journeault

CHARGÉ D'ÉTUDES | PROJET URBAIN, PATRIMOINE
03 84 46 51 69 | jjourneault@autb.fr



Hélène Kauffmann

CHARGÉE D'ÉTUDES | MOBILITÉS, CARTOGRAPHIE
03 84 46 51 64 | hkauffmann@autb.fr



Shanna Laborde

CHARGÉE D'ÉTUDES | DYNAMIQUES TERRITORIALES, COMMERCE
03 84 46 51 55 | slaborde@autb.fr



Caroline Petit

CHARGÉE D'ÉTUDES | SIG, FONCIER
03 84 46 51 63 | cpetit@autb.fr



Romain Malaisé

ASSISTANT D'ÉTUDES | ENVIRONNEMENT
03 84 46 51 53 | rmalaise@autb.fr



Lou-Élise Restoux

ASSISTANTE D'ÉTUDES | AMÉNAGEMENT, DESIGN URBAIN
03 84 46 51 58 | lerestoux@autb.fr



Émilie Soulard

ASSISTANTE D'ÉTUDES | SANTÉ, TRANSITION ÉCOLOGIQUE
03 84 46 51 54 | esoulard@autb.fr



Migdadou Sow

ASSISTANT D'ÉTUDES | SIG, SOCIO-ÉCONOMIE
03 84 46 51 57 | smigdadou@autb.fr



Véronique Bontemps

ASSISTANTE DE DIRECTION
03 84 46 51 52 | vbontemps@autb.fr



Caroline Demeusy

ASSISTANTE SUPÉRIEURE | ACCUEIL, DOCUMENTATION, COMMUNICATION
03 84 46 51 51 | cdemeusy@autb.fr



L'agence
d'urbanisme
du Territoire
de Belfort

10 rue Aristide Briand
90 000 Belfort
03 84 46 51 51
www.autb.fr

